



Réf: NCP-GB9-016-Réserve d'urgence

Rome, le 23 novembre 2021

NOTIFICATION

Création de la réserve d'urgence pour les banques de gènes

Chère Madame/ Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre attention la création de la réserve d'urgence pour les banques de gènes, mise en place conjointement par le Secrétariat du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures (Crop Trust en anglais). La réserve d'urgence est conçue pour fournir un appui rapide, à court terme et urgent aux collections conservées *ex situ* relevant du cadre du Système multilatéral, lorsqu'il existe une menace imminente pour la collection et qu'aucune autre aide financière alternative n'est disponible.

Cette initiative répond à la recommandation formulée par l'Organe directeur du Traité international de continuer à élargir la coopération avec le Crop Trust en matière de mobilisation de ressources, en particulier en ce qui concerne les initiatives conçues et mises en œuvre conjointement, et visant à appuyer les collections internationales et les banques nationales de gènes dans les pays en développement et les pays à économies en transition. Les Gouvernements de l'Italie et de la Norvège sont devenus les premiers donateurs aux fins de soutenir la réserve d'urgence.

La réserve d'urgence répondra aux demandes d'appui urgent et critique et accélérera les interventions pour sauvegarder les collections internationales et nationales. Les interventions peuvent inclure la réparation ou l'achat d'équipements ou de fournitures, l'évacuation ou le déplacement temporaire d'une collection, l'atténuation des effets de la guerre ou des troubles civils et la duplication de matériels uniques en danger. Les collections au champ sont également sous la couverture de la réserve d'urgence.

La réserve d'urgence pour les banques de gènes répondra aux demandes directes soumises par courrier électronique au Secrétariat du Traité international ou au Crop Trust et ne lancera pas d'appels à propositions. Une procédure simplifiée comprenant les critères d'éligibilité et les différentes modalités de fonctionnement selon le type d'intervention et le montant à décaisser a été élaborée (voir <https://www.fao.org/3/cb7732fr/cb7732fr.pdf>).

Les deux organisations vont conjointement mettre au point des rapports périodiques, à la fois financiers et techniques, sur les opérations de la réserve d'urgence pour les banques de gènes, qui seront mis à la disposition du Bureau du Traité international, ainsi que du Conseil des donateurs et du Conseil exécutif du Crop Trust. Un résumé sera soumis à l'Organe directeur du Traité international.

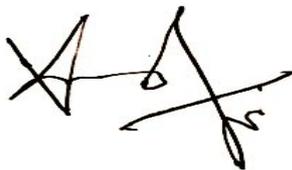
La [réserve d'urgence a été lancée](#) lors de l'événement intitulé « Tout commence par une graine: adapter l'Agriculture au changement climatique », dans le cadre de la conférence sur le climat du Forum mondial sur les paysages tenue parallèlement à la Conférence des Parties COP26 de la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques.

.../...



Pour toute question concernant cette notification ou demande d'informations supplémentaires, veuillez contacter le Secrétaire du Traité international par courriel à l'adresse PGRFA-Treaty@fao.org ou le Crop Trust à l'adresse info@croptrust.org.

Veillez accepter, Madame/Monsieur, l'assurance de ma plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kent Nnadozie', with a stylized flourish at the end.

Kent Nnadozie

Secrétaire

Traité international sur les ressources phylogénétiques
pour l'alimentation et l'agriculture